

DISCIPLINES de la 2 ^e année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées à l'aide des moyens suivants :
		ÉTAPE 1 (20%) Du 28 août au 3 novembre	ÉTAPE 2 (20%) Du 6 novembre au 23 février	ÉTAPE 3 (60%) Du 26 février au 21 juin	
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)	✓	✓	✓	observations, travaux, entrevue, épreuve d'étape, épreuve de fin d'année (école, CSRS ou ministérielles)
	Écrire (30%)	✓	✓	✓	Grilles d'évaluation, observations, travaux, épreuve d'étape, épreuves de fin d'année (école, CSRS ou ministérielles)
	Communiquer oralement (20%)		✓	✓	Grille d'évaluation, exposés oraux, discussions spontanées, participation en classe.
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20%)		✓	✓	Grilles d'évaluation, observations, travaux, épreuve d'étape, épreuves de fin d'année (école, CSRS ou ministérielles)
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	✓	✓	✓	observations, travaux, entrevue, épreuve d'étape, épreuves de fin d'année (école, CSRS ou ministérielles)
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	✓		✓	Observations, outils de consignation, autoévaluation, travaux
	Communiquer oralement en anglais (40%)		✓	✓	Observations, outils de consignation, entrevue
Éthique et culture religieuse			✓	✓	Observations, travaux
Musique		✓	✓	✓	Outils de consignation, observations, travaux écrits, entrevues
Arts plastiques			✓	✓	Observations, travaux, discussions spontanées
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓	Observations, outils de consignation, autoévaluation de l'élève

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- ▶ Communication disponible sur Mozaik **au plus tard le 13 octobre 2023.**

Bulletin 1

- ▶ Étape : Du **28 août au 3 novembre 2023**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
 - ▶ Bulletin disponible sur Mozaik **au plus tard le 17 novembre 2023**
 - ▶ Rencontre de parents le 23 novembre 2023

Bulletin 2

- ▶ Étape : Du **6 novembre 2023 au 23 février 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
 - ▶ Bulletin disponible sur Mozaik **au plus tard le 8 mars 2024**
 - ▶ Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous dans la semaine du 12 et du 19 mars 2024

Bulletin 3

- ▶ Étape : **Du 26 février au 21 juin 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
 - ▶ Bulletin disponible sur Mozaik **au plus tard le 10 juillet 2024**

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note à l'agenda scolaire, appels téléphoniques, etc.

La compétence suivante fera également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de la 3^e étape de l'année scolaire.

ÉTAPES	COMPÉTENCES
Étape 3	Communiquer

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Jugement

Norme : Pour tous les programmes d'études offerts à l'enseignement primaire, la note de passage est fixée à 60%.

Modalité : À cause des décisions qui en découlent, inscrire le jugement de l'enseignant comme pierre angulaire de l'évaluation des apprentissages confirme le fait qu'évaluer est un acte professionnel de première importance. Mais comme toutes mesures peut comporter une marge d'erreur et pour ne pas créer de préjudices aux élèves, tous les résultats finaux des disciplines égal à 58% ou 59% seront vérifiés et, s'il y a lieu corrigé par les enseignants concernés.



NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

2023-2024

Amendé le **22
janvier 2024**

2^e année

du primaire

Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke

Québec

Additionner les **forces**
Multiplier les **réussites**

